

AP n°7 : Exercices fractionnés sur l'articulation sujet / plan / documents

- ✍1- Trouvez le plan pertinent des cinq sujets ci-dessous parmi les 3 proposés (entouré la bonne lettre).
✍2- Formulez le sujet des deux autres plans non retenus (en dessous du plan proposé).

1- L'école favorise-t-elle la mobilité sociale ? (Dissertation)

A I/ L'école peut favoriser la mobilité sociale ascendante...
II/ ... mais elle n'y contribue pas toujours.
Sujet :

B I/ La mobilité sociale est d'abord une mobilité courte.
II) La mobilité sociale est plus fréquente au milieu de la hiérarchie sociale.
Sujet :

C I) L'école participe à l'intégration des individus...
II) ... et à leur mobilité sociale.
Sujet :

2- Montrez les effets de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale. (EC3)

A I) L'évolution structurelle de l'emploi entraîne une mobilité sociale dite structurelle
II) Mais d'autres évolutions structurelles agissent sur la MS (féminisation, natalité, immigration)
Sujet :

B I) Les effets positifs sur la MS des évolutions structurelles de l'emploi
II) Les effets négatifs sur la MS des évolutions structurelles de l'emploi
Sujet :

C I) L'évolution de l'emploi a une influence sur la mobilité sociale
II) Mais d'autres facteurs expliquent également la mobilité sociale
Sujet :

3- Vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus. (EC3)

A I) La famille peut contribuer à l'ascension sociale...
II) ...mais aussi à la reproduction sociale voire au déclassement
Sujet :

B I) La famille, si elle est faiblement dotée en capitaux, peut freiner la mobilité sociale ascendante

II) La famille, si elle est fortement dotée en capitaux, peut garantir la reproduction sociale
Sujet :

C I) La famille est un des principaux freins à la mobilité sociale...
II) ... mais l'école peut aussi freiner la mobilité sociale des individus
Sujet :

4- Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ? (Dissertation)

A I) La famille peut contribuer à l'ascension sociale...
II) ...mais aussi à la reproduction sociale voire au déclassement
Sujet :

B I) La famille a un rôle important dans la mobilité sociale...
II) ...mais elle n'est pas la seule à jouer un rôle, il y a aussi l'école
Sujet :

C I) L'origine sociale influence la réussite ou l'échec scolaire
II) L'origine sociale influence les choix d'orientation et la durée des études
III) L'origine sociale influence l'accès à l'emploi indépendamment du diplôme
Sujet :

5- Quels sont les déterminants de la mobilité sociale en France ? (Dissertation)

A I) La famille
II) L'école
III) L'emploi
Sujet :

B I) L'évolution de l'emploi a une influence sur la mobilité sociale
II) Mais d'autres facteurs expliquent également la mobilité sociale
Sujet :

C I) La mobilité sociale ascendante
II) Le déclassement
III) La reproduction sociale
Sujet :

✍ 3 – Pour chacun des documents ci-dessous, indiquez dans lequel des 5 sujets ci-dessus et dans quelles parties il pourrait être utilisé pour l'argumentation (écrire simplement le n° du document à côté de la partie pertinente sur la page 1).

✍ 4- En utilisant obligatoirement au moins un des dix documents + cours, rédigez au moins 3 §AEI parmi les suivants (répartissez-vous les § entre groupes de façon à ce que la classe ait fait tous les §) :

- §1. La massification scolaire a permis de favoriser la mobilité sociale ascendante.
- §2. La massification scolaire n'a pas fait disparaître les écarts de réussite scolaire selon l'origine sociale.
- §3. Le rendement social du diplôme n'est pas le même selon l'origine sociale du diplômé.
- §4. L'évolution de la structure des emplois est un facteur de mobilité sociale.
- §5. Le déclassement des diplômés amoindrit les effets positifs de la massification scolaire.
- §6. Le rôle du diplôme des parents s'accroît dans la mobilité / reproduction sociale.
- §7. L'Ecole est un déterminant important de la mobilité sociale pour les enfants d'origine sociale défavorisée.
- §8. Les enfants d'origine sociale défavorisée sont moins nombreux à poursuivre des études supérieures car...

DOCUMENT 1

Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003

En % (1) à l'exception de la colonne « effectifs fils » et de la ligne « effectifs pères » en milliers

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père							Effectifs fils
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble	
Agriculteur	88 22	2 1	1 0	1 0	1 0	7 1	100 4	285
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	12 6	29 21	6 6	10 8	7 7	36 8	100 9	619
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8 9	14 22	24 52	20 33	11 22	23 10	100 19	1 317
Profession intermédiaire	11 17	12 24	9 26	16 33	11 28	41 23	100 24	1 690
Employé	13 9	10 9	5 6	9 9	14 17	49 12	100 11	770
Ouvrier	18 37	9 24	2 9	6 17	7 26	58 46	100 34	2 364
Ensemble	16 100	12 100	8 100	11 100	9 100	43 100	100 100	
Effectifs pères	1 143	870	591	800	644	2 998		7 045

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Source : Enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP), INSEE, 2003.

Lecture : en 2003, 7 045 000 hommes âgés de 40 à 59 ans ont un emploi ou sont d'anciens actifs occupés. Parmi eux, 2 364 000 sont ouvriers, soit 34 % des hommes de cette classe d'âge. Plus généralement, dans chaque case, le premier chiffre indique l'origine et le second chiffre indique la destinée : 2 % des ouvriers sont fils de cadres et 9 % des fils de cadres sont ouvriers.

DOCUMENT 2

La catégorie socioprofessionnelle de l'emploi exercé n'est qu'un indicateur bien imparfait de la reproduction. Cette dernière, en effet, est également visible dans la transmission des diplômes au fil des générations, tout particulièrement dans le cas des titres universitaires.

En 2003 comme en 1993, les enfants nés de parents diplômés sont nettement favorisés dans l'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur. Mais, bien plus encore, leur avantage s'est sensiblement accru en dix ans. En effet, en 1993, parmi les individus âgés de 30 à 39 ans, la probabilité d'être diplômé d'un deuxième ou troisième cycle universitaire était de 5 % pour ceux dont le père ou la mère avaient au plus un certificat d'études primaires (CEP), et de 42 % pour ceux dont au moins un des deux parents était diplômé d'un second ou troisième cycle universitaire, soit une différence de 37 points. Une décennie plus tard, les probabilités sont respectivement de 6 % et de 58 %, soit une différence de 52 points. Ce renforcement du poids du diplôme des parents s'observe également pour les individus dont l'un des parents est diplômé du supérieur court : la différence avec les individus dont les parents avaient au plus un CEP passe de 17 à 29 points.

Le rôle du capital culturel des parents est tel que son poids persiste à origine sociale équivalente, par exemple parmi les enfants de cadres [...]. Dans une société qui fait du diplôme le passeport pour accéder aux meilleurs emplois et aux catégories sociales supérieures, la compétition pour les titres scolaires est un enjeu crucial. De ce point de vue, ce n'est pas à une stabilité de la reproduction qu'il faut conclure, mais bien à une intensification : en dix ans, l'avantage des enfants de parents diplômés de l'enseignement supérieur s'est accru de manière significative. Pour le dire autrement, être issu d'une famille où les ressources culturelles sont faibles devient de plus en plus pénalisant.

Source : Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale, Camille PEUGNY, 2013.

DOCUMENT 3

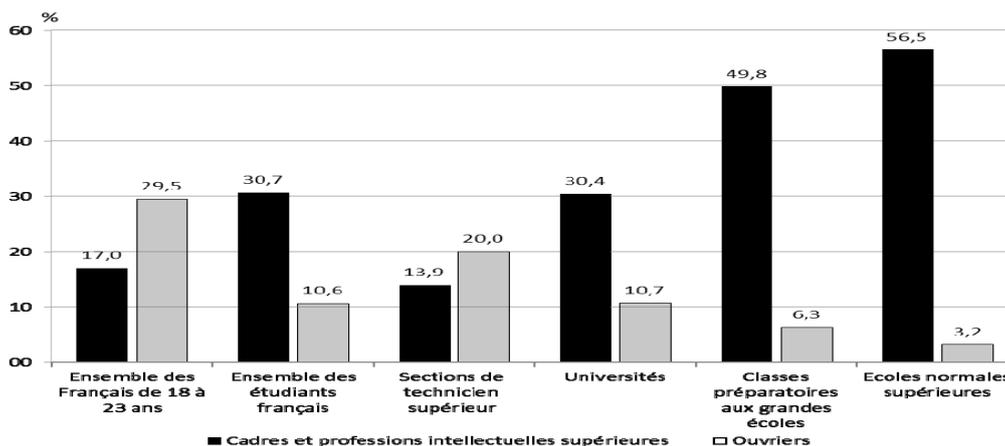
La stabilité sociale (immobilité ou hérédité sociale : même catégorie d'origine et de destinée, position sur la diagonale du tableau) est généralement importante, bien que variable selon les catégories et les époques. Des flux de mobilité non négligeables apparaissent cependant, qui ne se distribuent pas n'importe où dans les cases du tableau*. Les cas de mobilité ascendante sont plus nombreux que ceux de mobilité descendante. Les cas de mobilité modérée, entre des catégories relativement proches par leur niveau social, sont plus importants que ceux qui associent des catégories socialement très différentes : les trajets de mobilité sont plutôt courts que longs. Enfin, les situations de mobilité peuvent s'expliquer largement par les changements de la structure sociale (part des différentes catégories dans la population) entre les générations, qui se traduisent par les différences entre les deux marges (structures des origines et des destinées) du tableau.

Dominique Merlié, in « les mutations de la société française », *Les grandes questions économiques et sociales*, Repère, La Découverte, 2007.

* Table de mobilité.

DOCUMENT 4

Origine sociale des étudiants français au cours de l'année 2012-2013 (en %)



Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013.

Lecture : les étudiants issus de la catégorie « ouvriers » représentaient 20% des étudiants inscrits dans les sections de technicien supérieur à la rentrée 2012.

DOCUMENT 5

[Extraits d'entretiens avec deux élèves de milieux populaires en réussite scolaire]

Erwan raconte : « Si je n'avais pas fait mes devoirs, c'était la fin du monde. C'était quelque chose que je ne pouvais pas imaginer, si jamais ça arrivait, il fallait que je me lève la nuit pour les faire, ça m'empêchait de dormir ». [...] Tout comme lui, Laura s'exécute : « J'ai jamais voulu aller à l'école sans avoir fait mes devoirs parce que je me sentais mal. » [...] Laura est prise dans un contrat moral s'enracinant dans le projet migratoire parental. Elle lie sa réussite à une dette à l'égard de sa mère : « Je me dis qu'au moins pour ma mère qui travaille [...], elle fait toujours le ménage. Je me dis qu'elle fait ça pour moi. Si je ne me donne pas les moyens de faire le meilleur, bien, qui pourra le faire pour moi ? Personne. Donc je me suis dit, ma mère est venue en France, ce n'est pas pour rien. Elle m'a donné l'opportunité de faire des choses que je n'aurais pas pu faire ailleurs, en tous les cas pas au Portugal. Donc il faut vraiment que j'y arrive. » Pour Stéphanie, un sentiment de dette s'exprime à l'égard de son grand-père. Il lui a appris à lire et à écrire avant d'entrer au CP (Cours Préparatoire).

Source : « Parcours de réussite en milieu populaire », CASTETS-FONTAINE Benjamin, Sciences Humaines, Octobre 2011.

DOCUMENT 6 : Type de bac obtenu parmi les bacheliers 2012 selon l'origine sociale

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel
ACCE	48	20	31
AE	54	19	27
CPIS	76	14	10
PI	58	23	20
Empl.	49	26	24
Ouvr.	31	23	46
Retraités	38	21	41
Ensemble	48	21	31

Lecture : Parmi les enfants d'ouvriers bacheliers en 2012, 31% ont obtenu un bac général, contre 76% pour les enfants de cadres bacheliers la même année.

Source : Observatoire des inégalités, d'après Ministère Education nationale, DEPP.

DOCUMENT 7

Niveau de diplôme des Français				
Unité : %				
	25-49 ans	50-64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Aucun dipl. ou CEP	12,4	25,3	50,4	25,2
Brevet	4,3	7,6	6,9	6,2
CAP, BEP ou équiv.	23,8	31,0	18,6	24,3
Bac, Brevet prof. ou équiv.	19,6	13,6	10,2	16,5
Bac + 2	17,1	10,5	5,1	12,0
Dipl. sup.	22,8	12,0	8,8	15,8

Source : Insee - Données 2014 - © Observatoire des Inégalités, Individus hors études initiales en cours. France métropolitaine.

DOCUMENT 8

2 Filières des jeunes entrés en 6^e en 2007 suivant des études supérieures en mars 2015

	en %						
	Licence 1	PACES	IUT	STS	CPGE ¹	Autres formations ²	Ensemble du supérieur
Ensemble	34	8	11	21	14	13	100
Sexe							
Femme	38	10	8	18	11	16	100
Homme	29	5	14	25	19	8	100
Origine sociale							
Agriculteur	27	6	10	34	12	11	100
Artisan, commerçant	36	7	10	22	12	14	100
Cadre (y c. chef d'entreprise)	33	11	10	9	25	13	100
Profession intermédiaire	34	9	13	20	13	11	100
Employé	34	6	10	27	10	13	100
Ouvrier	33	5	11	31	7	13	100
Sans profession	47	8	3	35	8	0	100
Série et mention du baccalauréat							
Bac général, dont :	42	11	11	6	19	11	100
avec mention assez bien	43	11	15	5	15	11	100
avec mention bien ou très bien	33	14	6	2	36	9	100
Bac technologique	19	1	16	46	5	14	100
dont avec mention	15	1	21	43	6	15	100
Bac professionnel	12	0	1	67	2	18	100
dont avec mention	9	0	2	70	1	17	100
Résultats aux évaluations de 6^e							
1 ^{er} quartile	26	2	6	46	4	15	100
2 ^e quartile	31	4	9	36	6	15	100
3 ^e quartile	36	7	12	23	10	13	100
4 ^e quartile	35	11	11	10	23	11	100

1. Y compris classe préparatoire intégrée.

2. Formations paramédicales et sociales, écoles spécialisées (arts, culture, sciences politiques, comptabilité...).

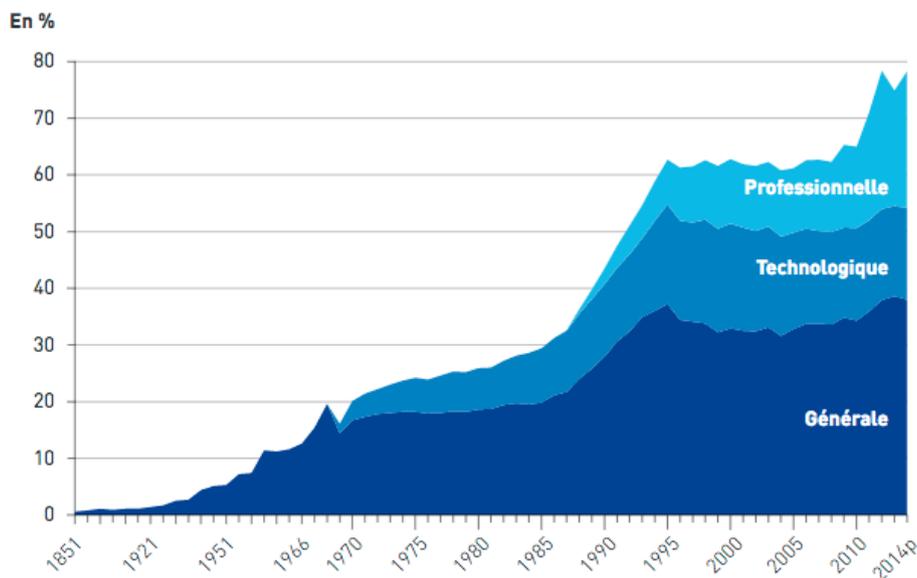
Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007, en études dans le supérieur en mars 2015.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

INSEE Première n°1633, février 2017 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2571222>

DOCUMENT 9

Figure 7 Proportion de bacheliers dans une génération selon la voie (en %)



Education & Formations, n°91, septembre 2016. http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_91/04/5/depp-2016-EF-91-La-massification-scolaire-sous-la-Ve-Republique_635045.pdf

DOCUMENT 10 : Part des diplômés de l'enseignement supérieur selon l'âge et l'origine sociale

	Enfants de CPIS ou PI	Enfants d'Ouvriers ou d'Employés	Ensemble	Ecart en points
20-24 ans	78,5	46,2	59,5	32,3
25-29 ans	73,7	38,4	51,6	35,3
30-34 ans	74,9	38,5	50,8	36,4
35-39 ans	74,4	37,8	49,7	36,6
40-44 ans	68,7	28,7	41,0	40,0
45-49 ans	58,1	20,3	31,6	37,8

Lecture : En 2013, parmi les jeunes âgés de 20 à 24 ans, 59,5% étudient ou ont étudié dans le supérieur